



Espace événementiel

Conditions générales de location et règlement

1. Généralités

Ce document définit les conditions de location et le règlement intérieur applicables à l'espace événementiel. Le Domaine des Râpes offre un cadre exceptionnel pour vos événements privés ou professionnels : réunions, mariages, anniversaires, séminaires, etc. La disponibilité est consultable ici : [Calendrier](#)

Le locataire est responsable de tout dommage causé durant la période de location. Une assurance responsabilité civile est obligatoire.

 Photos et infos : www.domaine-des-rapes.ch/bienvenue

2. Utilisation

Prix de location par secteur :

Toutes les locations sont proposées net, l'association n'étant pas soumise à la TVA.

Un calculateur en ligne est à disposition sur le site internet pour une offre sans engagement des deux parties.

Seuls les prix du contrat définitif sont applicables. Les horaires prévus dans les offres sont des estimations, seuls les heures réellement réalisées seront facturées selon décompte à la fin de l'événement.

Horaires :

- ***Les vendredis : 08h00-03h00 (sauf demande spéciale à confirmer)***
- ***Les samedis : 10h00-03h00 (sauf demande spéciale à confirmer)***
- ***Les dimanches et jours fériés : 10h00-18h00 (sauf demande spéciale à confirmer)***
- ***Du lundi au jeudi : 08h00-22h00 (sauf demande spéciale à confirmer)***
- ***Le matériel doit être évacué au plus tard le lendemain à 06h00 sur semaine et à 08h00 les vendredis et samedis, afin de permettre le nettoyage des salles de 06h00 à 08h00, respectivement de 08h00 à 10h00.***

Du dimanche au jeudi les locations peuvent se réaliser par salle.

Les vendredis, samedis, jour de l'an et Noël, la privatisation de tout le rez-de chaussée est obligatoire jusqu'à 2 mois avant l'événement. A mois de 2 mois la location par salle est possible.

Equipement

Grand écran de présentation avec beamer en connexion WIFI ou HDMI (25.- sur demande)
Enceinte pour diffusion de la musique (25.- sur demande). Flipchart (sur demande)
Garage pour stockage marchandises ou boissons (25.- sur demande).

Tables intérieures et extérieures manoir

Intérieur :

- Tables basses salle banquet : 8x 180x90cm (6-8 personnes)
- Tables basses salle banquet : 2x 140x90cm (4-6 personnes)
- Tables hautes salon avec tabourets : 4x 80x160 cm (ou 2x 160x160cm ou 1x 160x320cm)
- Table cave voûtée : 12-14 personnes
- Table cuisine : 4-6 personnes

Extérieur :

- Tables basses cantine 70x200 cm : 6x (6 personnes sur banc 25x 200 cm)
- Tables basses cantine 80x220 cm : 6x (8 personnes sur banc 25x 220 cm)
- (- 70x200 cm : 5x stockée à l'écurie (6 personnes sur bancs))
- Tables hautes : 20x Diam. 80cm (4 personnes/table)

Situation pour offre de base :

- Salle banquet : 24 personnes assises sur chaises
- Salon : 20 personnes assises sur tabourets
- 5x Tables hautes rondes : 20 personnes debout intérieur
- 5x Tables hautes rondes : 20 personnes debout extérieur

Situation maximale :

Intérieur (100-120 personnes)

- Salle banquet : 74 personnes assises sur chaises
- Salon : 32 personnes assises sur tabourets
- Table cave voûtée : 14 personnes assises sur bancs et 6 à la cuisine

Extérieurs (216 personnes)

- Tables de brasserie extérieures : 136 personnes assises sur bancs
- Tables hautes rondes : 80 personnes debout

Tentes et cantine : (prix et capacités sur demande)

Cuisine

Vaisselle pour 50 personnes (sur demande pour un événement privé sans traiteur)

Batterie de cuisine et ustensiles

2 Réfrigérateurs et 2 petits congélateurs (dim. 40x25x35cm)

Plaques de cuisson et four

Lave-vaisselle non professionnel

Machine à café Nespresso et bouilloire

Accessibilité

Serrure à code (le code est transmis par mail ou WhatsApp quelques jours avant l'événement, une fois la réservation confirmée et payée. Ce code permet d'ouvrir les serrures digitales pendant la plage horaire réservée)

Pour des questions de sécurité, les portes d'accès sont fermées et ne peuvent être ouvertes qu'avec le code ; il est donc primordial de retenir ce code. Il est changé à chaque location

Place de parc (environ 50 véhicules)

Accessible aux personnes à mobilité réduites

Utilisation de l'espace et horaires

Les espaces loués doivent être utilisés dans le respect des lieux et du voisinage. Le bruit excessif est à éviter en tout temps et musique extérieure est autorisée au maximum jusqu'à 22h00 et la musique intérieure 02h00 (sauf demande spéciale). Toute nuisance sonore susceptible de déranger le voisinage est strictement interdite. Ces restrictions s'appliquent également les dimanches et jours fériés. Nous déclinons toute responsabilité en cas d'intervention de la police liée au non-respect de ces règles.

Les événements doivent se terminer à 01h00. La salle de banquet ne se prête pas à la danse. Un autre espace sera privilégié comme piste de danse. (Salon ou salle à manger)

Une personne pour l'intendance est obligatoire pour des raisons de sécurité.

Traiteurs accrédités par le Domaine ou forfait traiteur extérieur : à 300.-

Les boissons sauf vins ou spiritueux sont obligatoirement fournis par le Domaine.

Les traiteurs externes doivent apporter leur vaisselle, verres et services avec eux et les nettoyer dans leurs locaux. Leurs déchets sont également à évacuer par leur soin.

Remise, nettoyage et état des lieux

L'espace doit être restitué dans son état initial, ce qui inclut : rangement des sols et surfaces, remise en place des tables et chaises (intérieur et extérieur), rangement du jardin, de la vaisselle et des appareils électroniques.

Le nettoyage du Manoir est obligatoirement réalisé par le Domaine, seule la location de la cuisine et de la salle à manger peut se réaliser sans nettoyage (sur demande).

Du matériel de nettoyage est mis à disposition. En cas de non-respect de ces consignes, un montant de minimum CHF 50.- sera facturé

Un état des lieux de sortie sera réalisé, même en l'absence du locataire, pour vérifier que tout est en ordre et qu'aucun dommage n'a été constaté. En cas de dommages, les réparations ou le remplacement d'appareils ou d'ustensiles sera déduite de la caution.

Pour les appareils, un devis sera présenté afin de justifier les frais engagés.

Paieement

Un montant de 50.- à 1000.- est demandé pour la pré réservation de la date sur le site . La réservation est active lorsque le montant total est payé. Le montant fait office de caution jusqu'à l'état des lieux

Annulation

Toute modification ou annulation doit être communiquée par courriel à l'adresse suivante : info@domaine-des-rapes.ch

Pour les réservations de plus d'un jour, la réservation est ferme moins de 90 jours à l'avance.
Pour les réservations d'un jour ou moins, annulation gratuite plus de 60 jours à l'avance.
Entre 30 et 60 jours : 50% du montant est dû ;
Moins de 30 jours : 100% du montant est dû.

Responsabilité

Le locataire est responsable des personnes présentes durant la location ainsi que du matériel utilisé. Il s'assure que les consignes de sécurité et de respect des lieux sont respectées auprès de toute personne amenée à se trouver dans l'espace occupé. Le locataire veille à ce que les sorties de secours soient en tout temps accessibles.

Le locataire reste responsable des dégâts causés par lui-même ou ses invités.

Toute défectuosité doit être signalée immédiatement au prêteur par courriel à l'adresse suivante : info@domaine-des-rapes.ch